

# ACUVUE<sup>MD</sup>

## REMISES À L'INTENTION DU NOUVEAU PORTEUR\*\*

OFFRES VALABLES DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2023

### NOUVEAU PORTEUR DE LENTILLES CORNÉENNES ACUVUE<sup>MD</sup>

Seulement offertes aux nouveaux porteurs de lentilles cornéennes ACUVUE<sup>MD</sup>. Non valables si combinées en même temps à toute autre remise ACUVUE<sup>MD</sup>.

REMISE DE  
**200** \$  
SUR UNE PROVISION  
D'UN AN\*\*

OU

REMISE DE  
**80** \$  
SUR UNE PROVISION  
DE 6 MOIS\*\*

OU

REMISE DE  
**40** \$  
SUR UNE PROVISION  
DE 3 MOIS\*\*



ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS MAX 1-jour  
ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS MAX 1-jour  
MULTIFOCAL

† Cette offre est valable si vous n'avez jamais porté  
ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS MAX 1-jour auparavant,  
même si vous avez déjà porté n'importe quelles  
autres lentilles cornéennes ACUVUE<sup>MD</sup>.



ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS 1-jour  
ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS 1-jour  
pour l'ASTIGMATISME



ACUVUE<sup>MD</sup> MOIST 1-JOUR  
ACUVUE<sup>MD</sup> MOIST 1-JOUR pour l'ASTIGMATISME  
ACUVUE<sup>MD</sup> MOIST 1-JOUR MULTIFOCAL

REMISE DE  
**60** \$  
SUR UNE PROVISION  
D'UN AN\*\*



ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS MULTIFOCAL



ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS avec Transitions<sup>TM</sup>



ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS pour l'ASTIGMATISME



ACUVUE<sup>MD</sup> VITA<sup>MD</sup>



ACUVUE<sup>MD</sup> VITA<sup>MD</sup> pour l'ASTIGMATISME



ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS avec HYDRACLEAR<sup>MD</sup> PLUS

### 3 ÉTAPES SIMPLES pour obtenir votre remise ACUVUE<sup>MD</sup>

**1**

#### Visitez

votre professionnel  
de la vue pour passer  
un examen de la vue  
annuel et vous faire  
ajuster des lentilles  
cornéennes

**2**

#### Achetez

votre provision  
admissible des  
lentilles cornéennes  
ACUVUE<sup>MD</sup>\*\*

**3** **Soumettez :**

- ✓ Formulaire de remise dûment rempli pour envoi postal
- ✓ Facture originale du produit
- ✓ Deux (2) rabats de boîte

- Soumettez par courrier ou sur le portail en ligne [acuvuecanadarebates.ca](http://acuvuecanadarebates.ca)
- Assurez-vous que tous les renseignements soient lisibles
- N'oubliez pas d'inclure votre adresse de courriel pour recevoir les mises à jour d'état de la remise
- Conservez une copie de tous les documents dans vos dossiers

+ + X2  
Formulaire de remise    Facture    Rabats de boîte



Balayez pour accéder  
au portail en ligne

\*\* Voir toutes les conditions au verso. La remise est offerte sous forme de carte prépayée ou de chèque. La carte prépayée ACUVUE<sup>MD</sup> Visa\* est émise par la Compagnie de fiducie Peoples en vertu d'une licence émise par Visa Int. \*Une marque de commerce de Visa International Service Association et utilisée sous licence par la Compagnie de fiducie Peoples. Cette carte peut être utilisée partout où la carte Visa est acceptée. La carte virtuelle prépayée ACUVUE<sup>MD</sup> Mastercard<sup>MD</sup> est émise par la Compagnie de fiducie Peoples en vertu d'une licence accordée par Mastercard International Incorporated. Mastercard et la conception des cercles sont des marques de commerce de Mastercard International Incorporated. La carte virtuelle peut être utilisée en ligne sur les sites où Mastercard est acceptée. La carte/carte virtuelle ne permet pas d'obtenir de l'argent liquide ni d'effectuer des paiements récurrents. La carte/carte virtuelle est valable pour une période maximale de 6 mois; les fonds non utilisés seront perdus après la date limite de validité. Des conditions s'appliquent.

**Informations importantes à l'intention des porteurs de lentilles cornéennes :** Les lentilles cornéennes ACUVUE<sup>MD</sup> ne sont offertes que sur ordonnance pour corriger la vue. Seul un professionnel de la vue peut déterminer si des lentilles cornéennes conviennent. Le port des lentilles cornéennes peut entraîner, bien que rarement, de graves problèmes de la vue. Pour éviter de tels problèmes, il faut respecter les programmes de port et de remplacement des lentilles ainsi que les instructions d'entretien fournies par le professionnel de la vue. Ne pas porter de lentilles cornéennes en cas d'infection ou d'inconfort oculaire, de larmoiement excessif, de changements de la vue, de rougeurs ou d'autres problèmes oculaires. Si l'une ou l'autre de ces conditions se manifeste, retirer les lentilles et communiquer immédiatement avec un professionnel de la vue. Pour obtenir plus d'information sur le port, l'entretien et la sécurité des lentilles cornéennes, consulter un professionnel de la vue et demander le guide d'instructions à l'intention des patients, composer le 1 800 667-5099 ou visiter [acuvue-fr.ca](http://acuvue-fr.ca).

- ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS MAX 1-jour (Emb. de 90 dès le début de 2023)
- ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS MAX 1-jour MULTIFOCAL
- ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS 1-jour avec technologie HydraLuxe<sup>MD</sup>
- ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS 1-jour pour l'ASTIGMATISME avec technologie HydraLuxe<sup>MD</sup>
- ACUVUE<sup>MD</sup> MOIST 1-JOUR
- ACUVUE<sup>MD</sup> MOIST 1-JOUR pour l'ASTIGMATISME
- ACUVUE<sup>MD</sup> MOIST 1-JOUR MULTIFOCAL

- REMISE SUR UNE PROVISION D'UN AN\*\* **200 \$**  
(8 emb. de 90 lentilles ou 24 emb. de 30 lentilles)
- REMISE SUR UNE PROVISION DE 6 MOIS\*\* **80 \$**  
(4 emb. de 90 lentilles ou 12 emb. de 30 lentilles)
- REMISE SUR UNE PROVISION DE 3 MOIS\*\* **40 \$**  
(2 emb. de 90 lentilles ou 6 emb. de 30 lentilles)

- ACUVUE<sup>MD</sup> VITA<sup>MD</sup> (2 emb. de 12 lentilles ou 4 emb. de 6 lentilles)
- ACUVUE<sup>MD</sup> VITA<sup>MD</sup> pour l'ASTIGMATISME (4 emb. de 6 lentilles)
- ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS avec HYDRACLEAR<sup>MD</sup> PLUS (2 emb. de 24 lentilles ou 4 emb. de 12 lentilles)
- ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS pour l'ASTIGMATISME (8 emb. de 6 lentilles)
- ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS MULTIFOCAL (8 emb. de 6 lentilles)
- ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS avec Transitions<sup>TM</sup> (8 emb. de 6 lentilles ou 2 emb. de 25 lentilles)

REMISE DE **60 \$**  
SUR UNE PROVISION D'UN AN\*\*

En soumettant les informations requises ci-dessous, et toute information facultative, vous acceptez que vos renseignements personnels soient transférés aux Soins de la vision Johnson & Johnson, une division de Johnson & Johnson (Canada) inc. et à 360Incentives.com Canada Inc. uniquement aux fins de gestion des remises. Vos renseignements personnels seront régis par la Politique de confidentialité décrite sur le site Web ACUVUE-FR.ca. Vos renseignements seront transférés vers des pays à l'extérieur du Canada, y compris les États-Unis pour lequel les règles de protection des données peuvent être différentes. Veuillez prévoir 8 semaines pour l'expédition de votre carte prépayée, chèque ou carte virtuelle à compter de la date à laquelle nous recevons votre formulaire dûment rempli et les documents requis.

**LISTE DE VÉRIFICATION DES DOCUMENTS DE LA REMISE :**

(La demande doit être reçue d'ici le 31 juillet 2023)

- Formulaire de remise dûment rempli pour envoi postal  Une (1) facture originale du produit  
 Deux (2) rabats de boîte

**AU NOM DE QUI REMPLISSEZ-VOUS CE FORMULAIRE?▼**

- Moi-même  Mon enfant

**SI VOUS AVEZ SÉLECTIONNÉ MOI-MÊME :**

Prénom ▼  Nom de famille ▼

**SI VOUS AVEZ SÉLECTIONNÉ MON ENFANT :**

Prénom du parent ▼  Nom de famille du parent ▼

Prénom de l'enfant ▼  Nom de famille de l'enfant ▼

**OUI**, j'aimerais recevoir dans le futur des courriels incluant des communications commerciales et des promotions pour lesquelles je suis admissible des Soins de la vision Johnson & Johnson, une division de Johnson & Johnson (Canada) inc. ou de ses fournisseurs de services nommés pour agir en son nom. Je comprends que je peux retirer mon consentement à tout moment en cliquant sur le lien Désabonnement au bas de la communication électronique en question ou en envoyant un courriel à RA-MEDCA-jvisioncar@ITS.JNJ.com pour indiquer que je ne veux plus être abonné.

**Pour nous aider à mieux comprendre nos clients, veuillez répondre à la question suivante :**

Seriez-vous intéressé à donner une partie de votre remise à une œuvre de charité si cette option était offerte dans le futur?

- Oui  Non

Le cas échéant, quelle marque de lentilles cornéennes portiez-vous avant ACUVUE<sup>MD</sup>?

▼ **Champ obligatoire**

**À QUELLE ADRESSE DOIT-ON ENVOYER VOTRE REMISE?**

Adresse postale ▼  Case postale ▼

N° app./unité ▼  Ville ▼

Province ▼  Code postal ▼  N° de téléphone ▼

Adresse de courriel ▼

Une adresse de courriel valide est requise pour recevoir **les mises à jour d'état de la remise** et **vérifier l'état de votre remise en ligne** à AcuvueCanadaRebates.ca. Sans adresse de courriel valide, vous ne serez pas avisé.

**VOUS AVEZ UNE QUESTION? Composez le 1 855 621-3981 pour parler à un préposé du Service à la clientèle du programme des remises ou envoyez un courriel à AcuvueCanadaPromotions@360incentives.com.**

Attendez de recevoir un courriel indiquant le numéro de référence de votre demande avant de vérifier l'état de votre demande en ligne. Pour ce faire, rendez-vous à AcuvueCanadaRebates.ca et cliquez sur Vérifier une demande soumise.

**INFORMATION SUR LE PROFESSIONNEL DE LA VUE :**

Date d'achat ▼

Prénom du professionnel de la vue ▼  Nom de famille du professionnel de la vue ▼

Nom de la clinique ou du magasin ▼

Adresse postale ▼  N° d'unité ▼

Ville ▼  Province ▼  Code postal ▼

Soumettez les documents requis à : Remises de la marque ACUVUE<sup>MD</sup>, Case postale 3535, Markham ON L3R 6J5 ou [AcuvueCanadaRebates.ca](http://AcuvueCanadaRebates.ca)

**\*\* CONDITIONS DE LA REMISE :** Offre valable seulement pour les nouveaux porteurs de lentilles cornéennes ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS MAX 1-jour. Toutes les autres offres sont valables seulement pour les nouveaux porteurs de lentilles cornéennes ACUVUE<sup>MD</sup>. Si vous n'êtes pas un nouveau porteur, vous aurez droit seulement à une portion de la remise. Les achats de la famille ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS MAX 1-jour, de la famille ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS 1-jour, de la famille ACUVUE<sup>MD</sup> OASYS, de la famille ACUVUE<sup>MD</sup> MOIST 1-JOUR ou de la famille ACUVUE<sup>MD</sup> VITA<sup>MD</sup> doivent être effectués à la clinique d'optométrie ou en magasin entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 30 juin 2023\*\* : la demande de la remise doit être reçue le 31 juillet 2023 ou avant, le cachet de la poste faisant foi. Limite d'une (1) remise à l'intention du nouveau porteur par consommateur. Aucune photocopie du formulaire de remise n'est acceptée. Cette offre NE PEUT être jumelée en même temps à aucune autre remise ACUVUE<sup>MD</sup>. Cette offre n'est pas valable si jumelée à la garantie de promesse de confort. Si vous soumettez une remise pour vous et votre enfant, vous devez remplir deux (2) formulaires de remise et fournir un ensemble de documents pour chaque demande. Cette offre est réservée aux résidents canadiens seulement. Cette offre n'est pas valable là où la loi l'interdit. Une fois que nous aurons reçu votre demande et aurons commencé le traitement de celle-ci, notre fournisseur de services vous enverra un courriel en notre nom pour vous en aviser. Soins de la vision Johnson & Johnson, une division de Johnson & Johnson (Canada) inc. n'est pas responsable des réponses égarées, en retard ou non reçues. Remise valable seulement pour les achats effectués à la clinique d'optométrie ou en magasin. Remise non valable pour les achats effectués auprès des détaillants en ligne ou des détaillants offrant des services professionnels de la vue non participants. Pour obtenir la liste des détaillants offrant des services professionnels de la vue non participants, veuillez composer le 1 855 621-3981 pour parler à un préposé du Service à la clientèle. Les remises incluent la TPS, la TVQ, la TVH et la TVP, le cas échéant, et seront envoyées sous forme de carte prépayée Visa, à moins que vous ayez indiqué ci-dessus vouloir recevoir un chèque ou une Mastercard virtuelle prépayée.

~ Tout chèque remis est assujéti à des frais de 25 \$.

**DÉCLARATIONS DE SINISTRE :** SI VOUS SOUMETTEZ PERSONNELLEMENT UNE DEMANDE de remboursement auprès d'un tiers payeur (p. ex., une compagnie d'assurance, une assurance collective d'employeur, etc.) pour l'achat de ce produit, votre demande doit correspondre à votre paiement moins le montant de toutes les remises reçues, y compris cette remise. SI VOTRE PROFESSIONNEL DE LA VUE SOUMET LA DEMANDE EN VOTRE NOM, n'oubliez pas de l'aviser qu'il faudra déduire le montant remboursé du prix d'achat lors du calcul.

<sup>1</sup> Soins de la vision Johnson & Johnson, une division de Johnson & Johnson (Canada) inc. se réserve le droit d'annuler le programme de remise en tout temps et sans avis préalable.

Les marques de commerce de tiers contenues dans le présent document sont la propriété intellectuelle de leurs propriétaires respectifs.

Transitions, le logo Transitions et la technologie Lumino-intelligente Transitions sont des marques de commerce de Transitions Optical, Inc. utilisées sous licence par Transitions Optical Limited et Johnson & Johnson Vision Care, Inc.

© Soins de la vision Johnson & Johnson, une division de Johnson & Johnson (Canada) inc. 2023 PP2022MLT6658 AS-09-22-08-CF NAT\_NewWear\_23H1